

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **109 (1983)**

Heft 9

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vie de la SIA

Communications SVIA

109^e assemblée générale:
accueil du 1000^e membre!

Atmosphère surréaliste pour une occasion mémorable: en effet, c'est dans les décors de la pièce d'Ionesco *Les Rhinocéros* que siégeait le comité de la SVIA, au théâtre de Vidy le 18 mars dernier. Si les points statutaires de l'ordre du jour, notamment l'élection au comité de MM. Ferrari, architecte, et Langer, ingénieur civil, pour succéder à MM. Gerber et Knecht, se sont déroulés sans surprise, le président a par contre eu le plaisir de saluer le 1000^e membre de la SVIA en la personne d'une charmante architecte (comme le hasard fait toujours bien les choses dans ces cas-là!), M^{lle} Marion Boband, en lui remettant une magnifique gerbe de fleurs. Si l'on peut s'associer au vœu de M^{lle} Boband quant à la future croissance de la SVIA, on donnera la priorité à celui de voir bientôt elle-même ou l'une de ses consœurs accéder à la présidence!

Le comité ayant été suivi dans toutes ses propositions, on mentionnera pour mémoire que l'adoption du règlement de la permanence SVIA a suivi une discussion où ont pu s'exprimer certaines réserves. Une question posée par un membre SVIA a donné au président de la section valaisanne de préciser quels sont les buts visés par la réglementation des professions d'ingénieur et d'architecte dans son canton. Il ne s'agit en effet pas d'une mesure de protection de nos collègues valaisans contre ceux d'autres cantons, mais de protection des maîtres d'ouvrage

contre de soi-disant professionnels non qualifiés. Ces derniers avaient en effet les mains libres jusqu'ici, n'importe qui pouvant signer des plans avant la mise en vigueur de la nouvelle législation, limitée dans un premier temps aux mandats attribués par les pouvoirs publics ou financés par ces derniers.

L'exposé de M. Maurice Meylan, directeur des travaux de la Ville de Lausanne, a permis de constater qu'un vent neuf soufflait dans ces services. Aux professionnels d'en profiter pour établir le dialogue et le maintenir dans un esprit de respect mutuel.

Candidatures

M. Marc Burgener, architecte, diplômé en 1981. (Parrains: MM. F. Boschetti et P. Mestelan.)

M. Mohamed-Salim Ghanem, ingénieur civil, diplômé de l'Université Laval de Québec, Canada, en 1969. (Parrains: MM. F. Raad et A. Nachar.)

M. Eric Pointet, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1982. (Parrains: MM. J.-C. Badoux et F. Meylan.)

M^{lle} Chantal Scaler, architecte, diplômée EPFL en 1977. (Parrains: MM. Ph. Cornu et P. Baertschi.)

M. Ian Fleming Campbell Smith, ingénieur civil, diplômé de University of Waterloo en 1978 + Doctorat de Cambridge University en 1982. (Parrains: MM. J.-C. Badoux et M. Hirt.)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

les faibles taxes de raccordement. Ainsi, il répond maintenant déjà à un postulat fréquemment cité en matière de futurs systèmes électriques de chauffage.

Quant aux frais d'installation, ils sont relativement minimes, car l'accumulateur se raccorde sur une seule phase. De plus, le régulateur commandant la charge et la décharge est intégré à l'appareil, ce qui rend superflu le montage sur le tableau électrique d'une commande de charge compliquée. Il faut d'ailleurs signaler que, même si plusieurs de ces appareils sont installés dans une même pièce, il suffit d'un seul régulateur électronique: tant en ce qui concerne l'accumulation que la restitution de chaleur, il permet d'adapter de façon économique la température dans une pièce, en fonction des exigences individuelles les plus diverses. Enfin, au cas où une attaque de froid surviendrait brusquement et que la chaleur emmagasinée se révélerait insuffisante, l'appareil se remettrait automatiquement à chauffer, jusqu'à ce que la température présélectionnée soit atteinte dans la pièce. De façon automatique, il réduit aussi la température pendant la nuit à un niveau garantissant un sommeil confortable.

Autre avantage: le «juratherm» n'a que 15 cm de profondeur et se fixe exclusivement contre les parois, de préférence sous une fenêtre, là où le mur est légèrement en retrait. Son installation

dans une pièce ne pose donc aucun problème. La couleur normale de l'appareil est beige, mais d'autres coloris sont disponibles sur demande. Cette nouveauté vendue par le commerce spécialisé (prix indicatif: 860 fr., avec garantie de 2 ans) convient aussi bien pour les bâtiments neufs que les anciens.

Jura - Fabrique
d'appareils électriques
L. Henzirohs SA
4626 Niederbuchsiten-
Olten
Tél. 062/63 23 23
Télex 68201

EPFL

Expositions

Le Département d'architecture de l'EPFL présentera les expositions suivantes:

Logement social à Londres 1840-1970, exposition réalisée par le Département d'architecture de l'Université de Karlsruhe sous la direction du professeur Paul Schütz, du 9 au 25 mai 1983.

Construire en terre, exposition réalisée par le Centre de création industrielle, à Paris, du 1^{er} mai au 15 juin.

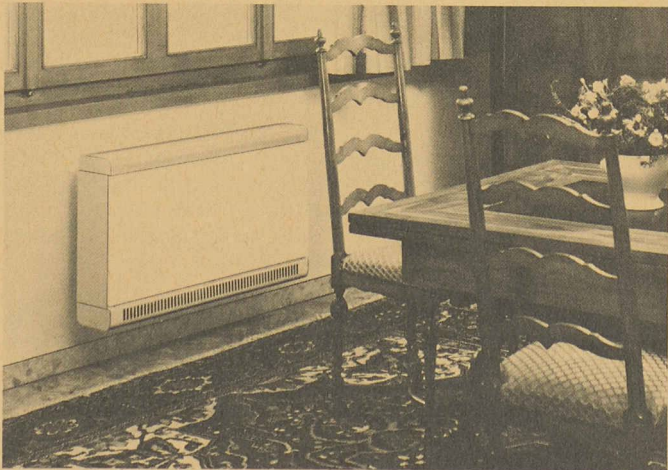
Heures d'ouverture usuelles, au Département d'architecture de l'EPFL, avenue de l'Eglise-Anglaise 12, à Lausanne.

Produits nouveaux

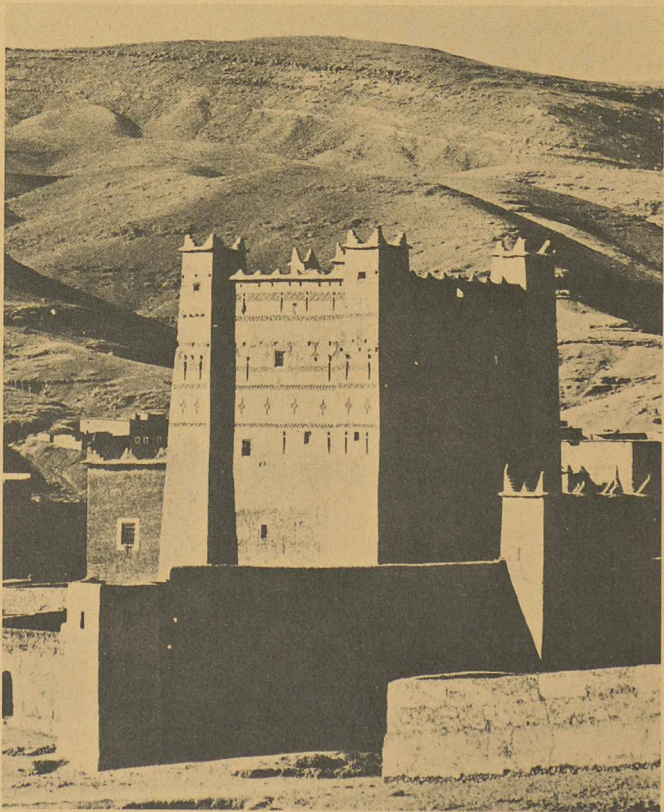
Nouvel accumulateur plat — Puissance connectée plus faible

Jura, à Niederbuchsiten, présente sous le nom de «jura-

therm» un nouveau radiateur plat à accumulation. Livrable en deux exécutions, ce système de chauffage se distingue par la faible puissance connectée (1200, resp. 1800 watts) — et donc par



Le nouveau radiateur plat à accumulation «juratherm».



Ferme fortifiée de la vallée du Dadès, au Maroc.

Documentation générale

Pas de documentation générale dans ce numéro.